Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213500341-20251210-DE_2025_59-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de La Boussac

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 03/12/2025

L'an 2025, le 10 décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Boussac s'est réuni à la Salle du conseil de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame FAUVEL Christine, Maire, en session ordinaire.

Présents : Mme FAUVEL Christine, Mme DELEPINE Annie, M. VIGOUR David, Mme SEVESTRE Marie-France, M. OLLIVIER Jean-Luc, M. NOËL David, M. RABOURT Jean-Luc, Mme LEMENANT Fanny, M. LOIZEAU Cyrille, M.CHAPDELAINE Jérôme

Absents ayant donné pouvoir : Mme COLLET Mireille donne pouvoir à M. OLLIVIER Jean-Luc, Mme RICHEUX Nadège donne pouvoir à Mme LEMENANT Fanny, Mme GÉDOUIN ERARD Aurore donne pouvoir à M. NOËL David

Absents : M. DION Rodolphe

Nombres de membres :
- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 10

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, est désigné M. VIGOUR David ***à l'unanimité des membres présents comme secrétaire de séance.***

N° 2025-59 : Ressources Humaines : Création et suppression d'emploi

Madame le Maire informe le conseil municipal que compte tenu des propositions d'avancement de grade de certains agents de la collectivité, et ceci conformément aux lignes directrices de gestion définie par la collectivité approuvées par un arrêté du Maire du 26 octobre 2021, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante, à compter du 1er janvier 2026 :

- Création d'un poste d'adjoint technique principal 1ère classe à TNC_ 29.13/35ème
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe à TNC 29.13/35ème

Le Conseil municipal, après délibération décide, à l'unanimité :

- De créer le poste d'adjoint technique principal 1ère classe à TNC à 29.13/35ème à compter du 1er janvier 2026,
- De supprimer le poste d'adjoint technique principal 2ème classe à TNC à 29.13/35ème à compter du 1er janvier 2026,
- De modifier et de valider le tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente délibération,
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Le Secrétaire de séance, M. VIGOUR David

Pour copie conforme,
Le Maire, Mme FAUVEL Christine